

**Chef de Service Educatif
Maison Départementale Enfance
et Famille**



GRADE DE REFERENCE : Cadre socio-éducatif
(CAFERUIS ou diplôme équivalent de niveau 4)

GRADE D'ACCES : Assistant socio-éducatif

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Le chef de service éducatif exerce ses missions sous l'autorité hiérarchique du Directeur (trice) de la MDEF et en lien étroit avec les membres de l'équipe encadrante. Il est chargé d'assurer le bon fonctionnement des actions pédagogiques, socio-éducatives et techniques conduites dans son service. Il organise les accueils en urgence au titre de la protection de l'enfance réalisés dans les établissements et garantit des conditions d'accueil, conformes aux dispositions prévues par la loi du 02/01/02. Il participe au dispositif d'astreintes de la MDEF (environ une semaine par mois).

En interne, il est en lien fonctionnel avec les cadres de la DPPEF (Service Protection de l'Enfance, Service Protection Maternelle et Infantile, Service Adoption) et des Territoires d'Action sociale (TAS). En externe, il travaille en étroite collaboration avec les partenaires concourant à la prévention et la protection de l'enfance et de la famille.

Le poste à pouvoir est celui de chef de service accueil mères enfants -accueil parental.

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Pôle des Solidarités Humaines - Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance et de la Famille (DPPEF). Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF) Château de Floyrac, 12850 ONET LE CHATEAU.

LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (MDEF) :

La MDEF est un établissement non autonome relevant du Conseil départemental de l'Aveyron. Sa capacité d'accueil est de 35 places en internat (6 places enfants / 9 places adolescents / 15 places accueils mères enfants) et de 40 places au Service Educatif de Relais et d'Accompagnement (SERA). La MDEF est ouverte 24h/24, 365 jours par an. L'établissement a pour mission la mise en place des accueils d'urgence au titre de la Protection de l'Enfance, l'évaluations des situations des personnes accueillies ou accompagnées, le travail d'orientation du projet de la personne. L'équipe d'encadrement se compose du directeur et de trois chefs de service cadre éducatifs (accueil familial, enfants et adolescents) et un chef de service administratif. Un dispositif d'astreinte est mis en place pour la MDEF et est assuré par l'équipe encadrante.

La dotation annuelle de la MDEF est de 2,5 millions.

Au fil des ans, la MDEF se positionne comme l'élément central du dispositif d'accueil du Département. Des projets innovants ont pu récemment être mis en œuvre notamment pour permettre l'accompagnement des situations les plus sensibles : accueil de jour, accueils séquentiels, partenariats. D'importants travaux de rénovation sont en cours et doivent se déployer encore en 2025. Ainsi la MDEF affirme sa capacité à développer des approches innovantes et une dynamique d'évolution continue.

Pour ce faire, la MDEF bénéficie des fonctions supports du Département et plus particulièrement dans les domaines des ressources humaines, du budget et des bâtiments.

MISSIONS/ACTIVITES :

1 - Encadrement

Les chefs de service éducatifs encadrent les personnels socio-éducatifs et techniques de leurs services.

Ils assurent le soutien technique de leurs équipes, tant sur un plan individuel que collectif. Ils soutiennent, écoutent et accompagnent leurs équipes au quotidien.

Ils animent les réunions et les coordinations nécessaires au management des services dont ils ont la responsabilité.

Ils sont garants du respect des circuits décisionnels et des directives institutionnelles.

Ils participent à l'évaluation annuelle des agents placés sous leur hiérarchie, ainsi que l'évaluation des remplaçants et stagiaires.

2 - Missions sociales et éducatives

Ils doivent définir, dans le respect des textes réglementaires, les besoins des personnes accueillies, proposer des orientations et des outils pour adapter les prises en charge et organiser leurs mises en œuvre.

Ils sont garants de l'élaboration et du suivi des projets personnalisés d'accompagnement des personnes accueillies, et sont garant de leur efficacité technique, administrative et juridique.

Ils veillent particulièrement :

- à rencontrer les usagers et leur famille à chaque admission,
- à l'organisation et à la coordination des accueils et des fins d'intervention auprès des usagers et des partenaires,
- à la gestion des activités éducatives,
- à la bonne exécution des décisions prises,
- à l'animation des réunions de liaisons et d'équipe,
- à la rédaction des rapports d'observation et d'orientation, ainsi que de leur échéancier,
- à la qualité des pratiques et des écrits professionnels, tant sur un plan technique, éthique et déontologique.

Ils sont l'interlocuteur des partenaires extérieurs pour l'élaboration de partenariats utiles dans l'accompagnement des personnes accueillies, notamment l'Education Nationale, les services de Pédiopsychiatrie et de psychiatrie, la Protection Judiciaire de la Jeunesse...

Ils participent à l'élaboration du projet d'établissement et à sa mise en œuvre.

Ils veillent à prévenir, repérer, traiter et signaler tout cas de maltraitance. Ils participent à l'élaboration et la diffusion de la politique de bientraitance et de l'amélioration continue de la qualité des prestations.

3 - Activités techniques

Chaque chef de service éducatif est gestionnaire des budgets éducatifs de ses services.

Ils veillent à l'opportunité des dépenses liées aux actions éducatives et à l'application des procédures comptables notamment des bons de commande.

Ils assurent le suivi du taux d'activité et préparent chaque année les éléments pour l'élaboration du rapport d'activité.

Ils veillent à l'application des consignes d'hygiène et de sécurité.

4 - Ressources humaines

Les chefs de service sont garants :

- de l'élaboration et de contrôle de l'exécution des tableaux de service des personnels (plannings),
- de la gestion des congés et des remplacements en cas d'absence des services.

Ils participent aux recrutements :

- faire remonter les besoins de remplacements,
- accueil et présentation du fonctionnement de l'établissement aux nouveaux arrivants.

Ils participent à la formation :

- traitement des demandes de stage,
- organisation de l'accueil et de l'accompagnement des stagiaires,
- entretien de formation (lors de l'évaluation),
- préparation de la Commission de Formation en lien avec le Directeur.

5 - Investissement dans les projets transversaux du Département

- Membre de la DPPEF, il met en œuvre les orientations de la collectivité et de la direction,
- Il participe à la mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille (SDEF) et de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE). Il participe aux différents projets engagés : stratégie nationale de la prévention et de la protection de l'enfance, réponse à différents appels à projets. Pour ce faire il met en place des outils de recueil et d'analyse de données chiffrées de l'établissement, il participe à leurs analyses, il se mobilise dans les groupes de travail, dans des actions de formation transversale...

DOMAINES SPECIFIQUES :

Les chefs de services éducatifs participent aux astreintes du Foyer de l'Enfance. En cas d'absence du directeur, ils peuvent être amenés à signer des documents, courriers et actes relatifs à l'accompagnement éducatif, ainsi que ceux administratifs en cas d'absence simultanée du directeur et du chef de service de l'administration sous réserve d'en rendre compte au retour de la hiérarchie.

La fiche de poste présentée sera susceptible d'évoluer en lien avec la création ou la transformation d'offre de service de la MDEF. Le chef de service devra être en capacité d'adapter ses fonctions et d'accompagner le changement au sein de l'établissement et dans le lien aux partenaires.

COMPETENCES :

- Connaissance de la législation et des politiques sociales et médico-sociales en faveur de l'enfance et de la famille,
- Capacité à manager et à fédérer des équipes,
- Capacité à impulser et à accompagner les changements induits par de nouvelles orientations,
- Capacité à animer et développer des partenariats,
- Connaissance de la gestion des établissements sociaux et médicaux sociaux,
- Capacités de réflexion prospective, d'analyse, de synthèse et de rédaction,
- Maîtrise de l'outil informatique.

APTITUDES REQUISES :

- Capacités de communication et de négociation,
- Capacité à gérer les situations de crise et d'urgence,
- Capacité d'organisation et de rigueur,
- Aptitudes relationnelles pour intervenir dans un environnement sensible,
- Capacité à garantir le secret professionnel,
- Capacité de reporting.

CONTEXTE DU POSTE /CONTRAINTES :

- Interactions importantes avec les partenaires (intra collectivité ou externes),
- Situations urgentes et complexes à traiter,
- Distance nécessaire dans le traitement des situations lourdes et complexes,
- Amplitude horaire importante,
- Projet de réhabilitation de l'établissement à prendre en compte dans le management et l'organisation du service à compter de début 2022,

Domicile personnel à moins de 25 km de la MDEF (Onet-le-Château)